

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Drivon, 22 avril 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Drivon, 22 avril 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (295r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Drivon, 22 avril 1882, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50713>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 avril 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Drivon, Charles](#)

Lieu de destination 12, rue des Petits-Carreaux, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin, de retour de la session du conseil général de l'Aisne, prévient Drivon, candidat à un emploi, qu'il est nécessaire qu'il vienne à Guise pour s'entendre avec lui ; il propose de lui rembourser ses frais de voyage.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Conseil général de l'Aisne](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 04/04/2024

Gene 11 Aout 1848.

Monsieur D'Arson

La lecture de la session
du conseil général, et
la surprise de vous
avoir, en réponse à
votre lettre du 13, et
qui il me semble indis-
pensable, pour assister
à une séance, que
vous fassiez le voyage
de Genève.

Vous, donc, je vous
prie, causez avec moi
je vous indemniserai

de nos frais de voyage
quelques semaines plus
intéressante entre nous.

Enfin, si vous êtes
obligé de différer ce
voyage, me ferez-vous
il aurait été.

Requies si vous pouvez
Monsieur l'assurance
de mon dévouement.

Edm. D'Arson